

Notre supplément musical.

Trois motets de Pierre BONHOMME (v.1555-60 -1617)

Cet excellent compositeur liégeois est resté mal connu. Pourtant, Antoine AUDA (La musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège, Liège, 1930.81-83) a montré que sa réputation était bien assise non seulement à Rome, mais aussi en Autriche, en Allemagne, en Suède et dans le Pays de Liège. Les archives liégeoises m'ont permis de compléter quelque peu sa biographie; c'est vers Rome maintenant qu'il convient d'orienter les recherches.

Pierre BONHOMME, fils de Henri BONHOMME, reçoit la tonsure chez les Carmes de Liège le 14.III.1579. Ce renseignement permet de situer sa date de naissance entre 1555 et 1560. Par ailleurs, je pense qu'on peut l'identifier au Petro Bonam = Piron Bonhomme = Petrus Bonhomius qui apparaît comme 3e duodeno mutato à la cathédrale Saint-Lambert de 1580 à 1584 (AELg.Cath. Compterie du Grenier. R.1579 à 1584). Ses deux collègues sont Pierre OPLEWE (1579-1581) et Joh. Le RADDE (1580-1581); de 1581 à 1618, la maîtrise est dirigée par Henri JAMAER (auparavant chantre à la cour de Vienne). A cette époque, un duodeno mutato est un jeune homme d'une vingtaine d'années que le chapitre a conservé à son service après la mue de la voix et qui attend qu'un bénéfice ou des gages de chantre deviennent vacants. On remarquera que la date d'inscription de Pierre BONHOMME comme duodeno mutato (1580) correspond à celle (1579) de son ordination sacerdotale.

La partie bien connue de la biographie de Pierre BONHOMME commence le 13.IX.1594 quand, étant à Rome, il reçoit du pape Clément VIII (1536-1605), pape de 1592 à 1605, le canonicat de la collégiale Sainte-Croix à Liège rendu vacant par le décès de Dnus Ludovicus CASTRO. BONHOMME en prend possession dès le 26.I.1595 et, désormais, réside à Liège. C'est à cette occasion qu'il exhibe au Chapitre de Sainte-Croix les "Litterae tonsurae" que lui a délivrées le frère A. STREIGNART, professeur chez les Carmes de Liège (AELg. Coll.Ste-Croix.Conclusions capitulaires. R.62. F^{os} 106-208v).

Avant de poursuivre, ouvrons ici une brève parenthèse.

AUDA, s'appuyant sur EITNER et celui-ci sur BAINI, pense que Pierre BONHOMME était chantre à la Chapelle sixtine avant 1594. Ce serait à vérifier. Faut-il rappeler une exigence fondamentale de la musique religieuse romaine à cette époque ? Une déclamation claire des paroles, ce qui conduit à l'homo-rythmie des différentes voix ou, à tout le moins, à des imitations suffisamment espacées ou agencées de telle sorte qu'elles ne nuisent pas à la compréhension du texte. Dans les deux cas, une harmonie stable, où la basse joue un rôle fonctionnel moderne confère à l'ensemble une large plénitude sonore.

La bonne compréhension des paroles, la clarté de la construction polyphonique et un certain souci de rapprocher la thématique du chant grégorien caractérisent, après PALESTRINA, l'Ecole romaine des NANINO, SORIANO, ANERIO, ALLEGRI, etc. On se souviendra que Giovanni-Maria NANINO (1548 - 1607) a été

chantre à la Chapelle sixtine (1577), puis "maestro pro tempore" (1604). Il joue un rôle important à Rome comme professeur, de même que son frère Giovanni-Bernardino NANINO (1560-1623), maître de chant à S. Luigi dei Francesi, à Rome (1591-1608). Francesco SORIANO (°1549) a aussi été maître de chant à Saint-Louis des Français (1580), ensuite à la cour de Mantoue (1581-1585) et à S. Maria Maggiore, à Rome (1587-1599).

Cette Ecole romaine se prolongera loin dans le 17^e siècle, parallèlement aux rapides progrès de la monodie accompagnée. Enfin, les 32 chantres de la Cappella Sistina - parmi lesquels des castrats - étaient ^{en nombre} largement suffisants pour interpréter les œuvres à 8 voix, de plus en plus nombreuses en ce temps-là.

C'est dans cette ambiance caractéristique que Pierre Bonhomme commence sa carrière. Il en sera profondément imprégné comme on peut le voir dans les Melodiae sacrae qu'il publie en 1603. Ce recueil de motets est dédié à Ferdinand de Bavière. C'est le premier témoignage que nous possédions de la fidélité de Pierre Bonhomme à ce prince. Ils se sont probablement connus à Rome où Ferdinand de Bavière (1577-1650) séjourne d'octobre 1592 à 1594. Déjà chanoine coadjuteur de son oncle comme archevêque de Cologne (1590-91), Ferdinand reçoit du pape Clément VIII, étant à Rome le 18.III.1593 un bref d'éligibilité grâce auquel, quoique âgé seulement de quinze ans et quelques mois mais déjà prélat de la maison papale, il peut recevoir toute espèce de bénéfice, prébende et dignité ecclésiastique. En 1601, il devient une nouvelle fois coadjuteur de son oncle, Ernest de Bavière, mais cette fois en qualité de prince-évêque de Liège. Il lui succédera effectivement en 1612.

Comme la plupart des princes catholiques de son temps, Ferdinand de Bavière a été instruit par les Jésuites. Plus tard, il aura constamment un Père de la Société de Jésus à ses côtés, pour l'assister tant dans sa vie privée que publique. L'influence des Jésuites se retrouve chez plusieurs musiciens liégeois tels que Pierre Bonhomme, Gérard et Gilles Hayne, Andreas d'Ath. Par opposition à un "progressiste" comme Léonard de Hodemont (v.1575-1636), ils font partie du groupe "conservateur". Tant sur le plan musical que sur celui de la politique, on les trouve du côté du prince.

Les Melodiae sacrae quas vulgo Motectas appellant, jam noviter 5, 6, 8 et 9 suavissimis vocibus concinnatae, et ad usum cum harmonicarum vocalium, tum generum instrumentorum Musicalium convenienter accomodatae : auctore D. Petro Bonhomio, Ecclesiae collegiatae S. Crucis Leodiensis Canonico. Francofurti. Typis W. Richterii, sumptibus Nicolai Stenii, Bibliop. M.DCIII, sont, comme je viens de le dire, caractéristiques de la tendance romaine de l'auteur, tendance apparemment fort goûtée par Ferdinand de Bavière. Dans sa dédicace datée de Liège le 16 août 1603, l'auteur nous apprend que c'est la première œuvre qu'il publie. Le recueil comprend 38 motets dont 9 à 5 voix, 6 à 6 voix, 21 à 8 voix et 2 à 9 voix. Dans sa réédition de 1627, Pierre Phalèse, d'Anvers, y ajoutera un motet à 10 voix. L'écriture châtiée de ces pièces, la déclamation précise des paroles - ce qui n'exclut nullement le charme mélodique - font

appel tantôt à une stricte homorythmie - voyez les motets à 5 voix Laus, honor, benedictio (n°6) (où l'on remarquera le joli jeu de mutations thématiques de superius (tactus 143-190) et le n°3, O Domine Jesu Christe -, tantôt à un style imitatif souple et très aéré, avec, dès qu'il y en a six, une division des voix en deux chœurs - motet n°10, Veni dilecte mi. Dans tous les cas, l'harmonie est pleine, très sonore et la basse s'appuie fermement sur les notes tonales, particulièrement les Ier et Ve degrés.

La carrière ecclésiastique de Pierre Bonhomme se poursuit à Ste-Croix avec succès. Le 2.IX.1604, avec ses confrères les chanoines Joh.Curtius et Gilles Fabri, il organise et vérifie la réparation des orgues de l'église. Il est encore cité le 6.X.1606 (pour affaire administrative), le 2.IX.1608 (il a reçu le bénéfice de l'autel de St.Jacques), le 2.IX.1609 (Pierre Bonhomme reçoit l'autel des SS.Pierre et Michel). Depuis l'année précédente au moins, il a été élu Grand Chantre par ses confrères en remplacement de Dnus Slenaken, décédé le 21.III.1606.

En 1609, Pierre Phalèse publie à Anvers deux motets de Pierre Bonhomme dans son Florilegium Sacrarum Cantionum 5. vocum. Ce recueil de 66 motets fait appel à des compositeurs italiens - Vecchi, Balestrina, A.Gabrieli, etc., à un Espagnol, Vittoria et à des "fiamminghi" - Lassus, Pevernage, J.de Wert, Verdonck, P.Bonhomius, etc. De même, la volumineuse anthologie de 121 motets réunis par Abraham Schaddaeus sous le titre Promptuarii Musici, publiée par Carolus Kieffer, à Strasbourg en 1613 - une 2e édition à Stockholm le 25.VII.1625 - contient aussi deux motets de Bonhomme : Beatus Laurentius (n°100) et Hortus conclusus (1a pars)/Myrrha et aloe (2a pars) (n°119), pour deux chœurs à 4 voix et 2 orgues pour la basse générale.

Il faut attendre le 2.IX.1612 pour voir réapparaître le nom de Pierre Bonhomme, Cantor et recteur de l'autel des SS. Jean-Baptiste et Jean l'Évangéliste dans les Conclusions capitulaires de la collégiale Ste-Croix (R.63, f°88). Il demande l'autorisation de s'absenter pour effectuer un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette (Italie, province d'Ancône). Mais auparavant, en homme de précautions, il a rédigé son testament (Ste-Croix: Testaments. R.64. f°12v). Cet acte nous permet d'obtenir quelques précisions sur sa famille.

Pierre Bonhomme souhaite être inhumé dans la "sacelli Anolicano sub campanili nostro". Après avoir disposé de sommes assez confortables pour des messes anniversaires (dont deux avec orgue qui pourraient bien être des œuvres de sa composition), Pierre Bonhomme énumère divers dons : à la collégiale (150 fl.bbt. pour deux candélabres en argent), aux chancelains, au maître de chant et à l'organiste, à divers amis et confrères (notamment Dnus Frederici qui a accepté d'être son exécuteur testamentaire et de le remplacer à l'office de Cantor pendant son absence). Il en vient alors à sa famille :
- 100 fl.bbt. et divers objets à sa soeur, épouse Ansion,
25 fl.bbt. à sa fille Gertrude et 25 fl.bbt. à son fils Henri Ansion.

- à Pierre Bonhomme, fils de son frère Jean, son épinette, deux clavicornes et tous ses livres de musique.
- à son frère Jean Bonhomme, "citain" de Visé, 200 fl.bbt.
- le produit de la vente de sa maison claustrale ira à son neveu Pierre Bonhomme et ce qui resterait à son frère Jean.

Ce Pierre Bonhomme (v.1600 ? - 26.IV.1664) est un jeune garçon que nous trouvons comme musicien à la cathédrale, bénéficiaire de l'autel des SS. Madeleine et Marie l'Egyptienne le 10.IV.1620. Dès le 27.I.1621, il latinise son nom de Bonomius en Probus ; c'est sous ce vocable qu'il est connu désormais. Organiste à la cathédrale (16.VI.1621), il reçoit successivement différents bénéfices avant d'être très rapidement nommé chanoine de la Petite Table (9.V.1624). Second succentor a.i. en 1633, chanoine de Saint-Materne le 30.I.1634, il semble que Pierre Probus a su profiter des circonstances - principalement la révocation du maître de chant Léonard de Hodemont pour indiscipline et son remplacement "provisoire" par le talentueux mais faible et âgé Lambert Coolen - pour se rendre indispensable dans l'administration de la maîtrise, dont il prend volontiers la direction lors des grandes fêtes. Probus devient officiellement 1er succentor (maître de chant) en 1640, quand Lambert Coolen, trop âgé, donne sa démission. En même temps l'organiste Lambert Pietkin devient 2e succentor. Malheureusement pour Probus, le Chapitre finit par s'apercevoir que son talent n'est pas à la hauteur de son adresse à se faire valoir. Il est démis de ses fonctions (recès des 25.V., 23.VI. et 9.IX.1644) et remplacé par Lambert Pietkin. Il se retire tout à fait de la maîtrise et se contente désormais de sa prébende (d'ailleurs confortable) de chanoine de Saint-Materne. On n'entend plus parler de lui avant le 15.V.1662, date où il rédige son testament. Il meurt le 16.IV.1664.

Mais revenons à Pierre Bonhomme, chanoine de Ste-Croix. Le pèlerinage s'est bien passé puisque, le 10.XI.1616, étant à Liège, il offre son nouveau recueil, Missae 6., 8., 10. et 12. vocum...Antverpiae apud Petrum Phalesium.M.DCXVI au prince-évêque Ferdinand de Bavière. Ces 13 messes se répartissent en 3 à 6 voix, 4 à 8 voix, 2 à 10 voix et 4 à 12 voix.

Ces oeuvres monumentales, pleine de grandeur et de majesté, résonnent avec une plénitude sonore tout à fait conforme aux principes de l'art religieux baroque. C'est le temps où, sous le pape Paul V, Le Bernin achève Saint-Pierre et où chaque église se modernise et s'orne et s'orne de la façon la plus brillante "pour la plus grande gloire de Dieu et la splendeur de l'Eglise".

Pourtant, les choses ne vont pas pour le mieux à Liège en 1616, et Pierre Bonhomme en a pleinement conscience. Un passage de la dédicace des messes fait allusion aux bienfaits de la musique "pour rasséréner et vivifier l'âme des princes agitées par les flots des soucis". C'est que l'Edit de 1613 proclamé par Ferdinand de Bavière dès son accession au trône a amorcé une longue querelle entre les Chiroux, partisans du prince : haut clergé, noblesse, grande bourgeoisie, et les Grignoux, le parti populaire. Les conséquences de cet édit

allait plonger le pays dans des désordres de plus en plus graves jusqu'en 1649, date où les Grignoux sont totalement écrasés. Un autre paragraphe évoque " les labours quotidiens du prince pour le bien de la Chrétienté". De fait, on aborde un tournant décisif de la Guerre de Trente ans où la maison de Bavière joue un rôle primordial (victoire de la Montagne blanche, 1620 et occupation du Palatinat par les troupes impériales et bavaroises (1621). Enfin, Pierre Bonhomme souligne l'intérêt que Ferdinand de Bavière prend à la musique et sa bonté envers ceux qui la pratiquent; il termine en évoquant sa fidélité "Accepte donc ceci, Prince Sérénissime, (...) puisque depuis longtemps tout ce qui peut sembler de moi, je te l'ai dédié et te le dédie."

La publication de ces messes est le dernier geste connu de Pierre Bonhomme. Le 12.VI.1617, le Chapitre de Sainte-Croix "approuve" son testament (AELg. S.Croix.CC. R.64, f°12v), ce qui signifie que Bonhomme vient de mourir. Le 19, Dnus Melchior Koex est élu Cantor.

Le 30.VI., Pierre Probus, son héritier, dédie au Chapitre de Saint-Lambert 13 livres de musique dont il a hérité de son oncle, le Chanoine et Cantor Pierre Bonhomme. En guise de remerciement, le Chapitre lui octroie 13 fl.bbt.

EITNER (Quellen Lexikon, t.II, p.118, s.v. BONOMI) énumère plusieurs oeuvres manuscrites du compositeur liégeois qui se trouvent - ou se trouvaient - dans plusieurs bibliothèques allemandes. Un relevé actuel - et des transcriptions - seraient bienvenus...

José QUITIN

Faites connaître à vos amis
les buts et les réalisations de la
SOCIÉTÉ LIEGEOISE DE MUSICOLOGIE

Que chaque membre
nous amène
un nouveau membre !

La vitalité de notre action
La vigueur de nos activités
La qualité de nos publications
dépendent directement de vous.
